

L'enterrement apollinien des aïeuls

Le prélude du vent stoïcien institutionnalise la pensée discursive sur la montagne, et l'esprit docte ressuscite sur la terre rocheuse l'ouvrier de la lune.

Sur les pierres grisâtres, se lève l'orge des droits des travailleurs, ceux qui éveillent la corde de l'équité, le ciel noir qui bâtit l'acceptation logique d'une prédestination sainte, la résurrection réelle de l'éthique humaine en dépit de l'expressionnisme irréel des pensées criminelles.

Avant vêpres tombées, le soliste du destin réinvente le clairon de l'axiologie qui redéfinit les valeurs humaines, c'est la dérélition fondée d'un pays qui fluctuait dans la mer pendant la nuit, la Tunisie, ce serpent albinos qui paraît blanc quand il est dans une mer noire, et dans la matrice de la borgne, une femelle vivipare est disposée à s'accoupler, ainsi les deux serpents s'enroulent l'un sur l'autre, c'est la figure structurelle du chemin tortueux, des traumatismes d'une mémoire sacerdotale coloniale.

Une libération cathartique du souvenir colonial fasciste chancelle sur un arbre verdoyant comme le mouvement mécanique d'une feuille quand un souffle de vent éveille le grondement du tonnerre tandis qu'à l'aube cataclysmique, les inondations ont empêtré le meurtrier dans la mauvaise gestion du fleuve colonial incandescent.

Et le crayon apollinien de Saint Ismail Jean-Baptiste porte des têtes meurtrières sur l'échafaud, parce que le

rayon du nuage édifie dans le silence d'une prophétie, la lune de midi nietzschéenne qui guillotine la filiation entre le meurtrier hideux et ses femelles vivipares, c'était l'esquisse historique au crayon, la pensée heuristique qui s'évertue dans l'éther du parfum universel mystique.

Et les myriades de pensées rationnelles ont célébré les orgies de l'irrationnel dionysiaque dans les champs du raisin, c'était l'effectuation de l'édifice des droits humains à travers la sorgue prophétique qui révèle les ombres des idolâtres et les statues d'albâtre vénérées.

Quand le matin preux jette de la lumière sur les collines, la connaissance hellénistique se réveille et l'humain brise la statue de la vierge Marie, dans ce contexte gnostique, Sainte Imen Marie-Agnès a cueilli dans le jardin eschatologique une sentence de blâme qui chavire les colonnades des temples de pierres brisées, parce que l'existence de forçat de la mère élue du ciel, c'est une répétition quotidienne de la crucifixion de Jésus, son enfant Saint Ismail Jean- Baptiste, et l'aiglon sème la graine hasardeuse d'une marguerite arrosée par la masse du rayonnement stellaire, c'est la foi humaine qui transforme le hasard du vent en une prédestination noble du souffle de l'âme.

Le petit enfant est las des tortures déguisées en persécutions, las de l'ancre de Faust, des coups de bâtons sur la tête, et des limons bourbeux des cahiers déchirés et du cartable souillé empli de la fange, c'était le crime grief de « l'aliéné qui commet de nombreux crimes sadiques ou

des violations de sépultures avec, en général, des intentions lubriques » (*Le vampire de Düsseldorf*). Réellement, ce sont des crimes contre l'humanité.

Définition des crimes contre l'humanité : article 7 du statut de Rome

« Aux fins du statut, on entend par « crimes contre l'humanité » l'un quelconque des actes ci-après, lorsqu'il est perpétré dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique dirigée contre une population civile et en connaissance de l'attaque :

...

-l'extermination ;

Par « extermination », on entend notamment le fait d'imposer intentionnellement des conditions de vie telles que la privation d'accès à la nourriture et aux médicaments, calculées pour entraîner la destruction d'une partie de la population.

-la déportation ou le transfert forcé de population ;

Par « déportation ou transfert forcé de population », on entend le fait de déplacer, en les expulsant ou en employant d'autres moyens coercitifs, les personnes concernées de la région où elles se trouvent légalement, sans motifs admis en droit international.

-La torture ;

-Par « torture », on entend le fait d'infliger intentionnellement une douleur ou des souffrances aiguës, physiques ou mentales, à une personne se trouvant sous la garde ou sous le contrôle de l'accusé ; ce terme ne s'étend pas à la douleur ou aux souffrances

résultant uniquement de sanctions légales inhérentes à ces sanctions ou occasionnées par elles ;

-la persécution de tout groupe ou de toute collectivité identifiable inspirée par des motifs d'ordre politique, racial, national, ethnique, culturel, religieux, sexiste, ou sur d'autres critères universellement reconnus comme inadmissibles en droit international, en corrélation avec tous actes visés dans le présent paragraphe ou tous crimes relevant de la compétence de la Cour.

Par « persécution », on entend le déni intentionnel et grave de droits fondamentaux en violation du droit international pour des motifs liés à l'identité du groupe ou de la collectivité. »

Par conséquent, le récit scripturaire a érigé les murs des tombes isolées, et la fraction du pain eucharistique a composé le rituel cannibale, il s'agit de la chute métallique des cercueils ouverts dans la morgue grisâtre effrayante, le métal, ce matériau démentiel est la fin d'un amas de membres constitutionnels, c'était de la chair inhumaine qui croupissait à côté du tabernacle, et le témoignage de l'incorruptibilité est celui des statues de cire.

A l'aurore, le souvenir est obnubilé par la pierre tombale et le village des arbres verdoyants abrite le testament ancestral d'Abraham, le peuple des sacrificateurs, le rayon vecteur de l'héritage spirituel transmis à travers la traversée d'un mouvement curviligne continu de la lumière,

et sur l'autel sommeillait la mémoire familiale arrosée par la rosée du matin.

